Vendredi 9 février 1979 – No 1 027

BP 61, 75861 Paris cédex 18 CCP 30 226 72 D La Source 1,70 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Une exigence légitime

Le gouvernement vient d'annoncer que la hausse prévue de l'essence n'aura pas lieu... pour le moment. Un petit sursis donc avant que le super passe le cap des 3 F. Le fuel domestique et le gas-oil vont par contre augmenter sans délai.

De nouveau, avec l'arrêt des livraisons pétrolières en provenance de l'Iran, l'énergie fait la une et se trouve au centre des préoccupations gouvernementales.

Il est vrai que la France, du fait de sa dépendance quasi-totale vis-à-vis de l'extérieur en matière d'énergie, est particulièrement sensible à toutes les modificatiions qui peuvent survenir sur le marché pétrolier. Or, la modification majeure qui s'opère ces temps-ci ne tient pas tant à l'arrêt du flux pétrolier venu d'Iran (celui-ci ne représente qu'une faible partie des approvisionnements et les effets du blocage sont estompés par le volume des stocks) qu'à la permanence des revendications légitimes des pays producteurs.

En 1973, les pays producteurs de pétrole procédaient au réajustement de leurs tarifs. Cette décision historique qui marquait la volonté de ces pays du tiers monde de ne plus se laisser piller impunément se traduisait en France par un quadruplement des prix de l'énergie. Or, depuis cette époque, les pays consommateurs voyaient leur facture pétrolière baisser régulièrement à la faveur de la dépréciation du dollar qui sert de monnaie aux achats pétroliers.

C'est une situation qui permet à Barre de publier des communiqués de victoire sur l'équilibre enfin retrouvé de la balance commerciale. Du même coup, les revenus des pays exportateurs ne cessaient de se dégrader tandis que les produits industriels continuaient de se vendre au prix fort. Que se passe-t-il aujourd'hui ?

La pénurie relative dont on nous parle et qui va entraîner un relèvement des cours du carburant n'est rien autre que le refus des pays producteurs de laisser s'écouler à flot leur pétrole au gré de la demande des pays industriels. Quoi de plus légitime de leur part que de refuser de gaspiller cette richesse nationale qui est un des principaux instruments de leur développement ?

Pierre MARCEAU

SFP–MANUFRANCE

Barre continue de s'occuper de l'emploi

(Voir articles page 3)

Les travailleurs de la SFP avaient réagi en faisant grève lors des menaces de licenciements en octobre 1978

Cambodge

Nouveaux succès militaires des forces patriotiques

D'APRES la radio « La Voix du Kampuchea démocratique », les forces patriotiques ont remporté plusieurs victoires entre le 31 janvier et les premiers jours du mois de février.

Sur le champ de bataille du Sud-Ouest, l'armée révolutionniare kampuchéenne a attaqué le 31 janvier les forces d'agression vietnamiennes le long de la rivière Bassac, faisant 50 morts et capturant des tanks.

Le même jour, elle a infligé près de Takeo, un coup aux agresseurs vietnamiens : elle en a mis hors d'action 80 et détruit 10 tanks. Le 1er février, l'armée kampuchéenne a attaqué à nouveau à proximité de Takeo les ennemis qui pillaient en tuant 150 et saisissant 100 armes.

Le même jour, des unités kampuchéennes ont coupé la section Prey-Sandek-Lovea de la route No 2, faisant 50 morts et détruisant un tank.

Sur le champ de bataille de Kratié, l'armée révolutionnaire kampuchéenne a intercepté, le 1er février, les agresseurs vietnamiens sur la route No 7, mettant hors de combat 20 hommes et détruisant un véhicule militaire. Près de Kompong Cham, les troupes patriotiques ont poursuivi les 26, 27 et 28 janvier, de concert avec la population locale, les ennemis qui pillaient du riz. Une centaine de Vietnamiens ont été mis hors de combat.

Un scénario similaire s'est déroulé ces derniers jours à Pursat. D'après les informations confirmées de plusieurs parts, les Vietnamiens éprouveraient de telles difficultés à tenir simplement les villes et quelques routes qu'ils ont senti le besoin d'envoyer des renforts à l'intérieur du Cambodge.

Le soutien au peuple du Kampuchea se développe dans le monde : ci-dessus, une manifestation de soutien à New-York

Navires de guerre soviétiques en mer de Chine

Selon le *Washington Star*, une flottille soviétique, composée de deux croiseurs et de bâtiments d'accompagnement, se trouve depuis quelques jours au large des côtes du Vietnam. Depuis plusieurs mois, l'URSS maintient déjà en mer de Chine et dans l'océan Indien seize navires de guerre. A l'heure où le Vietnam envahit le Cambodge et multiplie les provocations armées contre le Chine, comment ne pas voir dans ce nouveau fait une menace militaire intolérable sur les pays de la région ?

A propos de l'agression contre le Cambodge

Chine, URSS des buts différends en Asie du Sud-est

Des conseillers soviétiques au Vietnam !

CE qui se passe au Cambodge, c'est un conflit entre la Chine et l'URSS par Vietnamiens et Cambodgiens interposés », voilà une réflexion répandue dans les journaux, à la télévision et susceptible d'influencer bien des gens. Il est vrai que si l'on examine les choses d'un point de vue géographique étroit, on peut facilement arriver à cette conclusion. Mais faut-il en rester aux apparences ?

Le Vietnam a des frontières communes avec le Cambodge et la Chine ; la Chine a des frontières communes avec l'URSS ; l'URSS soutient le Vietnam militairement et politiquement dans son agression ; la Chine aide le Cambodge : le schéma semble tout tracé pour affirmer que la Chine rivalise avec l'URSS sur le dos du peuple cambodgien pour étendre son hégémonie dans la région d'Asie du Sud-Est, ce qui équivaut à considérer la Chine comme un pays impérialiste au même titre que l'URSS.

DES FAITS

Mais alors, se posent plusieurs questions basées sur des faits : où la Chine est-elle intervenue militairement pour dominer un pays ? Nulle part. Où la Chine a-t-elle organisé des coups d'Etat pour établir des gouvernements à sa solde ? Nulle part. Où la Chine a-t-elle suscité la division entre pays voisins ? Nulle part, au contraire.

Par contre, faut-il rappeler que l'URSS ne se contente pas d'aider le Vietnam à envahir un pays indépendant, le Cambodge. L'URSS est intervenue militairement (soit directement à l'aide de conseillers et troupes russes, soit indirectement à l'aide de soldats cubains) dans des régions situées à des dizaines de milliers de kilomètres de la Chine. Et il n'est venu à l'idée de personne d'affirmer que l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968 était le fruit d'une rivalité pour l'hégémonisme mondial entre la Chine et l'URSS, pas plus que l'intervention actuelle soviéto-cubaine en Ethiopie contre le peuple érythréen.

POURQUOI ?

Qu'il s'agisse des troupes du Pacte de Varsovie stationnées dans les pays d'Europe de l'Est, des chalutiers-espions dans les eaux territoriales ouest-européennes, du démembrement du Pakistan en 1972, de l'intervention soviéto-cubaine en Angola en 1975, en Ethiopie en 1978, du coup d'Etat pro-soviétique en Afghanistan, de l'assassinat des deux présidents des deux Yémens, des tentatives d'infiltration en Iran, au Moyen-Orient, en Afrique australe, c'est à chaque fois la volonté de l'URSS de dominer le monde qui est en cause et qui s'exprime soit en rivalité avec l'impérialisme américain pour prendre sa place, soit par une lutte contre un pays indépendant pour le mettre sous sa coupe. L'agression vietnamienne contre le Cambodge n'a rien de différent : elle rentre tout à fait dans le plan de Moscou pour prendre la place des USA dans toute l'Asie du Sud-ESt (jusqu'au détroit de Malacca). Que le Cambodge soit un pay géographiquement et politiquement proche de la Chine n'est qu'un élément secondaire. Par le biais du Cambodge comme de l'Iran ou de l'Ethiopie, ce que veut l'URSS, c'est établir partout des bases sûres à son profit, posséder de nouvelles ressources stratégiques et matières premières qui lui permettront, le moment venu, d'attaquer l'Europe coupée, elle, de ses sources d'approvisionnement. L'Asie du Sud-Est fait partie de la mise en place de ce dispositif stratégique au même titre que le Moyen-Orient ou la corne de l'Afrique. Le cacher en renvoyant dos à dos la Chine et l'URSS est dangereux, car cela contribue à faire oublier que l'Europe aussi est menacée ; cela sème l'idée : *« Qu'Ils se battent entre eux, pendant ce temps, nous on est tranquille »*.

S'UNIR

La Chine n'est d'ailleurs pas le seul pays à avoir dénoncé l'intervention soviéto-vietnamienne contre le Cambodge : la Roumanie, la Corée, la Yougoslavie, de nombreux pays non-alignés d'Asie et d'Afrique ont fait de même et il n'est venu à l'idée de personne de les renvoyer dos à dos avec l'URSS. Une chose est l'agression, une autre les pays qui protestent contre. En dénonçant l'invasion du Cambodge, la Chine participe au concert des nations qui considèrent le principe « d'indépendance d'un pays souverain » comme inviolable. Certains pays sont allés jusqu'à couper leur aide au Vietnam agresseur. La Chine, elle, va plus loin en aidant matériellement le peuple cambodgien dans sa lutte pour l'indépendance : c'est bien la preuve de sa solidarité active dans le combat commun anti-hégémoniste.

Claude LIRIA

Soutien au gouvernement légal du Kampuchea démocratique

Lors du meeting de solidarité avec le peuple du Kampuchea en lutte qui s'est tenu le 2 février dernier à la Mutualité à Paris, les mille deux cents participants ont adopté à l'unanimité une résolution en 8 points dont voici les principaux passages.

« Le meeting de solidarité avec le peuple du Kampuchea (...)

— 1. Constate que l'agression et l'invasion massive des troupes vietnamiennes soutenues par l'expansionnisme soviétique contre le Kampuchea démocratique (...) constituent (...) une menace très grave à la paix, à la sécurité et à la stabilité de l'humanité tout entière.

...

— 3. Soutient résolument la guerre populaire prolongée du peuple et de l'Armée Révolutionnaire du Kampuchea dirigée par le gouvernement du Kampuchea démocratique légal, souverain et légitime ayant à sa tête le premier ministre Pol Pot pour la défense de l'indépendance et le droit du peuple du Kampuchea à vivre dans l'honneur et la dignité nationale. sur son propre territoire et ce, jusqu'à la victoire finale.

...

— 6. Appuie l'initiative du Comité des patriotes du Kampuchea démocratique vivant en France dans son appel à tous les compatriotes vivant à l'étranger pour qu'ils s'unissent dans un front uni national, démocratique et patriotique (...)

— 7. Est déterminé résolument à développer les mouvements de soutien à la juste lutte du peuple du Kampuchea par tous les moyens (...)

Kissinger : risque de guerre accru pour les cinq ans à venir

HENRI Kissinger, qui fut ministre des Affaires étrangères de Nixon, vient d'accorder une interview à l'hebdomadaire britannique *« The Economist »*. Il y reconnaît qu'au milieu des années soixante, les USA ont fondé leur politique sur leur conviction que leur arsenal nucléaire avait atteint un tel niveau qu'ils pouvaient infliger une « punition imparable » à tout agresseur, et qu'il était donc inutile d'augmenter et de perfectionner leur potentiel.

Il admet que ce fut une erreur car cette doctrine des *« représailles massives »* sur les populations civiles ont conduit les Etats-Unis à ne plus considérer les fusées pour ce qu'elles étaient, c'est-à-dire des armes de guerre. Pendant ce temps, les Soviétiques, qui n'avaient pas perdu de vue cet aspect essentiel de la question, mettaient à profit ce répit pour étendre et améliorer leur panoplie nucléaire.

Malgré leurs efforts les Américains, selon Kissinger, n'ont pas encore rattrapé ce temps perdu, et, dit-il, *« il est généralement admis par les spécialistes qu'au début des années quatre-vingts, les Soviétiques auront les moyens de détruire presque à coup sûr la plupart des missiles que nous avons en silos, tandis que nous, nous n'aurons pas la capacité de faire subir le même sort à leurs ICBM »* (fusées intercontinentales).

Kissinger pense que, d'ici cinq à sept ans, les Etats-Unis pourront sans doute redresser la situation en leur faveur, mais actuellement, l'URSS possède, selon lui, un avantage stratégique certain. Il craint donc que la perspective d'une modification de l'équilibre nucléaire qui lui soit moins favorable ne l'incite à *« battre le fer pendant qu'il est chaud »* et il s'attend à ce que les prochaines années soient marquées par *« un haut degré d'instabilité »*.

Comme on demandait à Kissinger s'il recommanderait la ratification de l'accord SALT 2 par le Sénat, il a répondu : *« Je pense que la procédure de ratification et le débat qu'elle provoquera doivent servir à notifier aux Soviétiques que le Congrès ne saurait accepter la constante remise en cause de l'ordre international »*. Il a conclu en disant qu'il ne croyait pas que *« SALT 2 écartera de nous les périls les plus probables »*.

HB

Les syndicats italiens condamnent l'invasion du Cambodge

LES trois grandes fédérations syndicales italiennes ont publié chacune à leur côté des déclarations condamnant l'agression vietnamienne au Kampuchea. La CISL a déclaré *« inacceptable l'intervention vietnamienne »* contre le Kampuchea, alors que pour sa part, la CGIL disait : *« La CGIL rejette l'hypothèse que l'intervention militaire et la guerre puissent constituer un moyen acceptable de réglement des conflits entre Etats et demande aux troupes vietnamiennes d'abandonner le territoire cambodgien qu'elles occupent »*.

En France, la CFDT et la FEN ont déjà dénoncé cette agression. On attend de la CGT qu'elle le fasse à son tour.

Philippines : renforcement de l'indépendance nationale

SELON l'accord sur les bases militaires américaines aux Philippines conclu en mars 1947, les Etat-Unis contrôlaient ces bases pour une durée de 99 ans, sans verser de loyer, et ces zones étaient considérées comme faisant partie du territoire américain. Depuis de nombreuses années, le gouvernement philippin demandait de nouvelles négociations qui se sont engagées en 1976.

Elles viennent de se conclurent récemment par la signature d'un amendement à l'accord de 1947 par les gouvernements philippin et américain . Cet amendement comprend *« la reconnaissance officielle de la souveraineté philippine sur les bases »*. Désormais, les bases ne seront plus sous le contrôle des Etats-Unis, mais sous l'autorité du commandement philippin.

Cet amendement prévoit également que l'armée américaine ne pourra plus intervenir dans les conflits intérieurs des Philippines. Cependant, en cas d'agression étrangère, et sur demande du gouvernement philippin, les Etats-Unis accorderont une aide militaire aux Philippines.

Après plus de trente ans d'hégémonie militaire américaine, la signature de cet amendement constitue une étape importante dans le renforcement de l'indépendance nationale des Philippines.

Allemagne de l'Est

Obligés de souscrire pour le Vietnam

L'AN dernier, l'Allemagne de l'Est a accordé au Vietnam un soutien qui lui a valu les remerciements de Le Duan : environ 80 millions de marks lui ont été donnés — dont près de 60 millions à l'automne. Un nouvel accord d'« aide » a été conclu le 3 janvier à Berlin-Est.

Cette aide financière est soutirée aux travailleurs qui sont obligés de « souscrire » pour le Vietnam. Cette souscription est prélevée directement sur leur salaire, comme la cotisation syndicale. Dans les faits, il s'agit donc d'un impôt spécial pour les agresseurs.

Ces « souscriptions » servent entre autres à financer les « conseillers » que la RDA envoie au Vietnam.

MANUFRANCE

Menace de licenciements

MERCREDI le tribunal de commerce de Lyon a prononcé la mise en règlement judiciaire de l'entreprise Manufrance à Saint-Etienne. Le tribunal fournit, pour justifier sa décision, le tableau « de la situation précaire » de la Manufacture : l'entreprise serait au bord de la faillite financière, dans l'incapacité de financer son nouveau catalogue, la paie de janvier n'a pas été versée. Les banquiers pressentis pour injecter de nouveaux capitaux à l'entreprise se refuseraient à le faire,etc.

En fait, cette mise en règlement judiciaire présentée comme l'ultime recours pour tenter de sauver l'entreprise pourrait bien être le prélude à une liquidation pure et simple.

A tout le moins, elle préfigure l'annonce de licenciements massifs. Manufrance emploie 2 600 personnes (et près de 4 000 il y a seulement deux ans). Sanguedolce, maire PCF de Saint-Etienne, déclarait mercredi *« Cette décision risque d'avoir de graves conséquences et pour les travailleurs et pour leurs familles. Ce sont 9 000 travailleurs supplémentaires directement touchés ou indirectement avec la sous-traitance, qui deviendraient chômeurs. Ainsi le nombre des sans-emploi à Saint-Etienne passerait de 9 500 à 18 000 soit de 15 % de la population active à 30 %.*

Ces licenciements interviendraient après d'autres annoncés récemment dans le département de la Loire durement frappé par le chômage. Ce sont plus de 200 licenciements chez JB Martin à Saint-Chamond, 71 à Peugeot-Saint-Etienne et 732 chez Marrel à Rive-de-Giers.

Après l'annonce de la nomination de syndic chez Manufrance, Gadot-Clet, l'ancien PDG, déclarait cyniquement : *« Le règlement judiciaire sauvegardera sans doute de nombreux emplois et évitera la catastrophe pour peu que les partenaires sociaux veuillent bien comprendre que c'est la seule issue économique. Les grandes épreuves peuvent servir une entreprise si elle sait les transformer en un renouveau ».*

En somme, on va faire appel à l'esprit civique des futurs licenciés !

En fait, la seule issue pour les travailleurs c'est de ne tolérer aucun licenciement et ce n'est pas avec un bon plan de redressement qu'ils pourront l'obtenir mais comme ailleurs, par le rapport de force.

CGT-CFDT à l'épreuve de l'unité d'action

LES directions syndicales CGT et CFDT se sont rencontrées mercredi au siège de la CGT. C'est la deuxième fois depuis le 40e congrès de la CGT que Séguy et Maire se rencontrent pour essayer de mettre sur pied une stratégie d'action commune à long terme.

Après quatre heures de discussions, les deux secrétaires ont publié une déclaration commune dont l'essentiel est *« la CGT et la CFDT soutiennent et appuient la grève nationale de la sidérurgie le 16 février et appellent leurs organisations à poursuivre le développement de l'action sur leurs objectifs afin d'imposer une véritable négociation »*...

La CGT a fait *« des propositions pour établir un calendrier de rencontres suivies dans le but d'arriver à des décisions d'actions communes sur les grandes revendications des travailleurs »*. De son côté, Maire a déclaré que la démarche faite par la CGT pour adhérer à la CES (centrale des syndicats d'Europe à laquelle la CFDT a adhéré depuis lontemps) *« était une bonne chose »*. Une grande question divise actuellement les deux centrales, c'est celle de l'Europe, et en particulier les mots d'ordre mis en avant par la CGT dans la lutte des sidérurgistes lorrains.

Aujourd'hui, c'est bien la lutte des travailleurs de la sidérurgie qui est la pierre de touche pour juger de l'activité syndicale des confédérations et c'est bien dans leur attitude par rapport aux actions qui se développent en Lorraine et dans le Nord que les véritables possibilités d'unité d'action syndicale pourront se mettre en place. Mais seulement dans un engagement véritable, pour donner au mouvement un niveau supérieur, une coordination nationale et si possible européenne.

Les propositions de Séguy pour une action européenne dans la sidérurgie pour les 35 heures sont donc tout à fait à l'ordre du jour... sauf que les travailleurs de la sidérurgie allemande sortent à peine d'une très longue grève, justement sur les 35 heures. Le moment n'eut-il pas été alors plus judicieux pour appeler à une action commune ?

Solidarité travailleurs actifs, travailleurs licenciés

Les travailleurs de Denzer Noxa au siège du CIC

LES travailleurs de Denzer Noxa sont en lutte contre les licenciements provoqués par la liquidation de leur entreprise par le Crédit industriel et commercial principal banquier et actionnaire majoritaire de cette société.

Le mardi 6 février, une cinquantaine d'ouvriers et d'ouvrières sont venues demander des comptes à leur véritable patron le CIC. Avec l'appui des sections CGT et CFDT du CIC ils ont occupé toute la matinée la direction générale de cette banque. Le PDG s'étant éclipsé par une porte dérobée, ils sont allés le débusquer dans une salle où il était en réunion avec les membres de la direction générale. Ils l'ont d'abord contraint à donner quelques informations sur l'avenir de l'entreprise (samedi 3 les patrons avaient voulu déménager les machines à la sauvette). Le PDG du CIC s'est également engagé à organiser une réunion entre la direction de Denzer, un représentant du CIC et les travailleurs de Denzer. Il reconnait ainsi sa responsabilité dans les licenciements projetés alors qu'il l'avait toujours niée auparavant.

Les sections CGT et CFDT du CIC sont intervenues à la cantine pour informer les travailleurs de cette banque de leur action et les appeler à soutenir les ouvriers et les ouvrières de Denzer.

Cette solidarité entre les travailleurs ne plait guère au patron. Le directeur du personnel du CIC n'a cessé durant l'action de se livrer à des provocations : insultes du genre « imbéciles », « faites taire ces perroquets », appel à un huissier de justice, appel à la police, menace de mise à pied contre les délégués du CIC. Comme au Crédit lyonnais pour l'affaire Boussac, les banquiers ne tolèrent pas que les employés soutiennent les travailleurs menacés de licenciements.

Correspondant CIC-Paris

MOSCOU

Congrès de savants frappés «d'interdiction professionnelle»

UN congrès scientifique a réuni fin décembre à Moscou une cinquantaine de savants, dont onze étrangers. Les autres sont tous des savants soviétiques privés de leur travail pour avoir demandé à émigrer et qui continuent à mener leurs recherches en privé.

Les congressistes — réunis dans l'appartement de l'un d'entre eux — ont entendu différentes communications scientifiques sur les mathématiques et la physique théorique et appliquée.

Des savants soviétiques ont été soumis à des persécutions de la part du KGB qui voulait empêcher la réunion. L'appartement de Brailovski où elle a eu lieu a été perquisitionné par le KGB la veille.

Mais le KGB n'a pas pu empêcher que ce congrès dissident soit un succès. D'abord parce que sa tenue même révèle les persécutions dont sont victimes les hommes de sciences en Union soviétique. Ensuite parce qu'il a été l'expression de la solidarité entre savants soviétiques persécutés et savants étrangers contre la répression en URSS et contre les « interdictions professionnelles » qui s'y pratiquent.

SFP

754 suppressions d'emploi prévues

LA décision de Clermont-Tonnerre, nouveau PDG de la SFP est tombée comme un couperet mercredi 7 février : situation difficile pour la SFP, déficit important, *« dégraissage »* et licenciements. Il poursuit le démantèlement de l'ORTF de 1974.

Un travailleur sur quatre est touché par ces mesures. 754 suppressions d'emploi sont prévues : 424 agents licenciés, 130 licenciements déguisés et pour 1980 et 1981 respectivement 100 départs figurent au programme, départs qui peuvent prendre la forme de départs volontaires (!), de pré-retraites... de congés sans solde...

Le plan de sauvetage de la SFP conduit naturellement Clermont-Tonnerre à vouloir faire disparaitre les secteurs des génériques, des bancs titres, du service de la documentation iconographique. Le secteur qui risque d'être le plus touché est celui des maintenances et de la fabrication des émissions, avec ses peintres, ses maquettistes, ses costumiers, ses assistants de réalisation et ses scripts, monteurs, prises de son, prises de vue (films). Les raisons de telles mesures résideraient « parait-il » dans le déficit de 200 millions de francs dont 112,8 millions pour 1978, dont souffre la SFP. Souvenons-nous, en 1974 l'ORTF était déficitaire, en 1977 on sait qu'elle ne l'avait jamais été. Ce déficit ressemble fort à celui de la Sécurité sociale, monstre du Lockness que le pouvoir agite quand il veut licencier, compresser. D'autre part ces mesures seraient justifiées par *« un sous-emploi chronique »* du personnel de certains secteurs... Argument peu crédible, les capitalistes ne paient pas en général les travailleurs à ne rien faire.

En fait, il semble que toutes ces mesures poursuivent deux buts très précis.

Premièrement, le démantèlement de la SFP ouvrira une très large brèche aux sociétés privées de production, deuxièmement, ce personnel moins nombreux devra fournir la même somme de travail.

La convention collective dont bénéficient les travailleurs des sociétés privées de diffusion n'est en fait pas appliquée. Ces travailleurs qui réalisent surtout les films projetés en salle de cinéma, connaissent un chômage de 80 % ; ils sont payés à la pige et non en mensualités, c'est à cette situation-là que le gouvernement aimerait réduire tous les travailleurs et donc bien entendu ceux de la SFP.

Mais dès l'annonce de Clermont-Tonnerre de licencier les travailleurs de la SFP, tous les travailleurs se sont mis en grève. En assemblée générale appellée par la CGT et la CFDT ils ont décidé une grève de 24 heures reconductible

Les travailleurs des trois chaines (TF1, A2, FR3) de Radio-France et de la TDF (télé-diffusion de France) et de l'Institut national de l'audio-visuel chargé de la recherche et des archives se sont mis en grève également par solidarité, conscients des menaces qui pèsent sur eux également.

Fonctionnement de la télévision depuis 1974 : le démantèlement de 1974 :

La SFP est la société de production qui réalise les films pour les chaines en concurrence avec les sociétés privées de production. Seuls les travailleurs de la SFP sont — pour le moment — menacés de licenciement.

La TDF assure la transmission des émissions ; TF1, A2, FR3 et Radio-France émettent ces émissions.

A La Rochelle, la volonté de lutte est grande

Le taux de chômage dépasse 10 % de la population active. Les jeunes bien sûr sont plus touchés. Ce n'est pas fini.

On annonce 400 licenciements à la CIT-Alcatel d'ici le mois de juin. 276 à la SCAN, 250 licenciements

(Suite page 4)

PREPARATION DU 38e CONGRES DE LA CFDT

Continuité ... ou retour en arrière ?

D'APRES la direction confédérale, les trois derniers congrès pourraient être caractérisés ainsi : le congrès de 1970 était *« le grand congrès d'orientation »* ; celui de 1973, le *« congrès de la consolidation »* et celui de 1976 définissait ce que devait être *« l'action syndicale face à la crise et aux échéances »*. Le terme de *« recentrage »* étant réservé plus aux déclarations publiques des dirigeants qu'aux textes internes, le 38e congrès devrait *« redonner à l'action syndicale sa véritable logique »* et, ce faisant, contribuer à *« reconstruire l'espoir »*.

Belles formules qui se veulent illustrer la thèse de la continuité, bien que, comme le déclare Michel Rollant au dernier conseil national, *« la CFDT se soit, depuis quelques années, laissée déportée »*. Mais il serait beaucoup plus intéressant de démontrer cette continuité en procédant à l'analyse et au bilan de la réalité de la préparation à la base, du contenu des textes votés, du lien entre ces textes et la pratique. Autrement dit de pouvoir répondre aux questions que se posent les délégués : *« Tel ou tel congrès a-t-il répondu aux attentes des militants ? A-t-il élaboré pour eux : un guide pour l'action, a-t-il réellement marqué ou préparé un saut qualitatif de l'organisation ? Ses conclusions n'ont-elles pas été "gommées", voire "dévoyées" par l'équipe dirigeante ? »*.

Pour procéder à une telle analyse ou à un tel bilan, il faudrait — non seulement comparer, thème par thème, les textes sortis des débats et noter les coupures, les revirements éventuels mais encore juger de la correspondance avec les prises de position réelles dans les luttes.

Ainsi, par exemple : le congrès de 1973 avait condamné certaines formes de la conduite des luttes, notamment la constitution de comités de grève, la tenue d'assemblées générales souveraines ; il a été suivi de la lutte des Lip et d'un certain nombre d'autres bagarres menées par des militants CFDT de manière totalement contradictoire. Autre exemple, la revendication d'augmentation de salaires hiérarchisée avait acquis une certaine popularité et acquis des sympathies aux thèses CFDT ; elle a pratiquement disparu.

Alors, quelle continuité ? Sauf celle de l'équipe Maire, fondamentalement réformiste, qui, au congrès de 1970, a cherché, par opportunisme, à « récupérer » Mai 68 ; celui de 1973 a voulu se démarquer du marxisme par la référence au « socialisme autogestionnaire » ; celui de 1976 a voulu trouver *« une réponse claire et sans concession (...) afin de savoir comment se compose la majorité confédérale qui devra faire face aux prochaines échéances. »*

(Syndicalisme hebdo du 3 juin 1976).

PLUS DE DEMOCRATIE ?

Habile manœuvrier, Maire a su, en 1976, donner l'illusion d'une avancée vers plus de démocratie. Alors que le 36e congrès s'était préparé principalement dans les fédérations, le 37e congrès a vu une prise en compte plus importante par les instances plus près de la base (syndicats, mais aussi unions locales, départementales, régionales).

Mais les garde-fous étaient installés ; pour le prochain congrès, ils sont même renforcés. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les positions prises (dès après 1976) pour le déroulement même du congrès ; pour le dépôt des amendements, leur acceptation ou leur rejet par une commission des résolutions déjà élue, la procédure de leur défense et des votes lors du congrès.

Autre aspect de cette pseudo-démocratie : au fil des années, les pouvoirs du Conseil national, à l'origine et statutairement organe consultatif, représentant à parité égale les unions régionales et départementales, donc constitué presque totalement de permanents, ont été singulièrement augmentés. C'est sur ses votes que s'est appuyée la direction confédérale pour faire avaliser la plate-forme revendicative (à négocier avec le futur gouvernement de gauche) et le soutien au Programme commun ; c'est sur lui qu'elle continue de compter pour faire passer une ressucée de l'Union des forces populaires, s'inscrivant clairement dans la préparation des élections de 1981 !

NE PAS SE LAISSER ENFERMER

L'enjeu doit être clair à l'ensemble des militants qui ont cru pouvoir faire de la CFDT une véritable organisation de classe. Nombreux sont ceux qui, de prime abord, pensent que les avant-projets de résolution sont inamendables. L'inconvénient est qu'il aurait fallu alors élaborer un contre-projet : mais ni le temps ni les structures ne le permettaient. Alors les possibilités se restreignent. La première est de refuser le « quitus » à l'équipe sortante, au vu de son rapport d'activité et d'intervenir sur les raisons de ce refus. La seconde, non contradictoire, de choisir judicieusement, un nombre limité d'articles à combattre qui provoquent des clivages significatifs. Les militants révolutionnaires ne doivent pas se laisser enfermer dans le cadre du calendrier.

De toute façon, la montée actuelle des luttes axées principalement sur l'emploi fait en sorte que le débat dépassera de fait le 38e congrès. Unir tous ceux qui se retrouvent sur des bases de classe, multiplier les coordinations des travailleurs en lutte, constituer avec ceux des secteurs non encore touchés, une puissante arrière-garde dans la bataille pour l'emploi, voilà les tâches des militants syndicaux conscients de la nécessité de se préparer à la révolution.

Joël FABIEN

Boulin - Syndicats

Sur quel terrain discuter aujourd'hui ?

LES responsables des fédérations métallurgie des cinq confédérations syndicales ont engagé mardi 6 février un processus de négociations avec le gouvernement à propos du nouveau plan acier.

C'est la première fois depuis longtemps que l'on retrouve, côte à côte, les cinq organisations syndicales dans de telles discussions.

En effet, lors du précédent plan acier, en 1977, seules FO et la CGC avaient accepté de négocier, avec l'UIMM (fédération métallurgie du CNPF) pour *« atténuer les conséquences sociales des 16 000 licenciements »* prévus alors. La CGT et la CFDT avaient refusé de discuter devant l'insuffisance des propositions patronales, et la CGC a finalement refusé de signer : la convention sociale n'a donc été signée que par FO.

A deux ans d'intervalle, quand il s'agit encore de licencier des milliers de travailleurs, qu'est-ce qui différencie fondamentalement ces deux négociations et qui peut justifier la participation aujourd'hui de la CGT et de la CFDT ? Ce que les patrons avaient accordé en juin 1977, pour compenser les 16 000 licenciements, c'était, une réduction d'horaire d'une demi-heure (compensée) *« si la production d'acier au premier trimestre 1978 n'est pas inférieure à celle du premier trimestre 1977 »*. L'indemnisation d'une pré-retraite à 56 ans et huit mois, et *« le principe de reclassement du personnel »* à la place de « licenciement ». Rien de bien différent donc des propositions de Boulin (pré-retraite à 54 ans, indemnité de départ volontaire, création de commissions de bassin), la même manière de « noyer le poisson » et de ne pas aborder le problème essentiel celui du maintien de l'emploi.

La seule chose qui a fondamentalement changé, cela semble bien être plutôt, le rapport de forces sur le terrain : le développement des luttes et la profonde colère des travailleurs qui voient, plan acier après plan acier, les charrettes de licenciements succéder aux charrettes de licenciements.

Est-ce donc à cause de ce nouveau rapport de force que la CGT et la CFDT acceptent de discuter cette fois ?

Position qui peut surprendre car c'est bien quand la lutte se développe que les travailleurs et leurs organisations syndicales peuvent imposer aux patrons de venir sur leur terrain à eux, de discuter sur leurs revendications propres et non pas seulement sur ce que les patrons entendent faire. Se cantonner aujourd'hui dans le verbiage de Boulin-Giraud-Barre, n'est-ce-pas au contraire mettre le ver dans le fruit, et prendre le risque que l'action pourrisse au lieu de se développer ?

En effet, quel sidérurgiste aujourd'hui va continuer à se battre pour grignoter quelques mois de pré-retraite, une indemnité de départ ou le droit de gérer légalement la pénurie ? Les sidérurgistes se battent pour le maintien de leur emploi, c'est ce qui doit être au centre des discussions.

Importante mobilisation contre le meeting de l'eurodroite le 6 février à Lyon

IMPORTANTE mobilisation contre le meeting de l'eurodroite le 6 février à Lyon. Ce sont 5 000 à 8 000 manifestants qui se sont rassemblés mardi 6 février à Lyon, place Bellecour, pour protester contre la tenue dans la ville d'un meeting de l'eurodroite, à l'appel de plus de trente organisations syndicales, politiques et humanitaires. Le PCF, qui s'est rallié au dernier moment, a appelé seul de son côté, la CGT aussi.

C'est une très imposante manifestation qui a défilé de la place Bellecour à la place des Terreaux. Puis une intervention d'un membre de la Ligue des droits de l'homme a exprimé la profonde condamnation par toutes les organisations présentes de la tenue de ce meeting à Lyon, autorisé par la municipalité.

Une première dispersion a eu lieu, mais près de 2 000 personnes ont poursuivi la manifestation jusqu'au parc de la Tête d'or, près du Palais de congrès où avait lieu ce meeting. L'accès du palais étant protégé par de très importantes forces de police, les manifestants sont restés dans le parc et ont scandé des mots d'ordre anti-fascistes. Après la dispersion, des mouvements se sont poursuivis toute la soirée dans la ville. De leur côté, les organisations juives de Lyon, appuyées par des personnalités de divers horizons politiques (PS, RPR, FEN) et religieux (rabin, catholique) et où le maire de Lyon était présent (alors qu'il avait autorisé l'autre meeting !) ainsi que des Allemands anti-fascistes, les Beate Karsfield ont réuni plusieurs centaines de personnes.

Le nombre de manifestants et la détermination de la riposte prouvent la profondeur du sentiment anti-fasciste chez de nombreux travailleurs et démocrates lyonnais.

A la Rochelle la volonté de lutte est grande

(Suite de la page 3)

à SIMCA, 35 licenciements à la peinture navale, 22 fermetures de poste dans les lycées et collèges de Charentes-Maritimes, 18 fermetures de classes en primaire et maternelle, 32 licenciements à la SERMA (entreprise de construction métalliques), 22 licenciements chez Rojinski.

Le chantier de la Rochelle de l'entreprise sanitaire espérait obtenir le marché de la construction de la maison de la culture. Ne l'ayant pas obtenu, il doit se regrouper sur Saintes. 22 licenciements à la SIMA, l'activité continue, 10 licenciés ont été repris par les chantiers navals à la Rochelle.

A Rochefort, 98 licenciements à Asturonia. A Surgères, la Surgères-Inpuyo est toujours au chômage technique à 32 heures par semaine depuis maintenant deux ans. A St-Jean-d'Angély, 76 licenciements à Gelipan de Fontenay.

Nantes

Routes barrées, piquets de grève dans de nombreuses usines : à 11h, ce jeudi 8, la journée d'action en Loire-Atlantique a bien débuté.

Grève au centre de tri Montaparnasse

Le centre de tri postal de Paris-Montparnasse est en grève depuis mercredi soir.

Les travailleurs protestent contre le manque d'effectifs, les mauvaises conditions de travail et l'autoritarisme de la direction.

Stagiaires Barre

La coordination des stagiaires Barre tient ses réunions tous les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 au 62, boulevard de l'hôpital dans le XIIIe à Paris. Métro Saint-Marcel (local prêté par l'union locale CFDT du Ve et XIIIe)

Appel à un rassemblement devant la DTNO (Direction du travail et de la main-d'œuvre le mercredi 28 février à 15 heures - 2, bis rue de la Jussienne Paris IIe, métro Halles.

1er février : 1 500 sidérurgistes de Denain bloquent la gare de Douai pendant deux heures.

du Travail pour Tous

Deux mois après
l'annonce des licenciements dans la sidérurgie

Remporter des succès, c'est possible !

DEPUIS que le gouvernement Giscard-Barre a annoncé son plan de restructuration de la sidérurgie, faisant de l'État qu'il dirige, le premier maître de forge, il s'est écoulé deux mois. Ce plan, c'était la perspective pour les barons de l'acier de meilleurs profits. C'était pour les travailleurs des dizaines de milliers d'emplois supprimés, des villes et des régions entières vouées à la mort.

Pour porter un tel coup avec une telle arrogance, sans doute ce gouvernement comptait-il sur l'effet de surprise : bien que le plan fut prêt de longue date et donc – dans ses grandes lignes – prévisible, les sidérurgistes n'y étaient de fait guère préparés.

Sans doute aussi comptait-il que la classe ouvrière ne saurait se lever pour le combat, après l'échec en mars dernier de l'Union de la gauche : ceux qui avaient mis sur pied cette coalition électorale n'avaient-ils pas des années durant tout fait pour que les travailleurs placent en elle tous leurs espoirs ?

Et justement, Usinor-Thionville liquidée pratiquement sans combat en 1977, mais aussi le coup porté sans riposte sérieuse dans le deuxième semestre de 1978 contre un vieux bastion ouvrier comme la construction et la réparation navale de la région de Marseille, étaient de nature à confirmer gouvernement et patronat dans un tel point de vue.

Bref, ils comptaient qu'après quelques dures secousses subies, le coup dans son ampleur finirait de mettre la classe ouvrière à genoux ; qu'elle ne s'écarterait pas du chemin mille fois parcouru des cortèges de protestation accompagnant , « dans le calme et la dignité », les habituelles délégations auprès des préfets et sous-préfets ainsi chargés de transmettre aux autorités supérieures les doléances des travailleurs.

Mais en deux mois, que s'est-il passé ?

La surprise a duré le temps que le sang fasse un tour : ce fut la colère. Ce fut aussi l'action de masse, avec des cibles telles que les services centraux d'Usinor à Trith occupés plus d'une semaine ou les nœuds ferroviaires bloqués à tel ou tel endroit, entravant la bonne marche des affaires du patronat ; ce furent de grandes manifestations, avec des villes entières dans la rue. A Metz, le 12 janvier, plusieurs milliers de travailleurs, au delà du parcours officiel évitant tout point chaud, allaient sur la préfecture ; une personnalité locale, Kiffer, était quelque peu secoué.

L'inquiétude commença à sourdre dans les hautes sphères, jusqu'à transpirer dans les colonnes de certains journaux, sur les ondes et les écrans de télévision. Le mépris affiché à l'égard des « porteurs de pancartes » fut mis au vestiaire : Barre promit des emplois pour demain, bien sûr. Messmer en rajoutait 20 000 (pas moins !) disparus dès le lendemain...

Depuis, une séquestration de directeurs à Denain répond à une séquestration en Lorraine ; une direction occupée, une perception « remise en ordre » en Lorraine répondent à une direction occupée, une perception nettoyée à Denain... Le gouvernement envoie les flics. Les travailleurs ripostent : ils attaquent le commissariat de Longwy.

Les sous-préfectures ? On n'y va plus porter des doléances. On y va frapper le centre local de cet Etat capitaliste qui est l'ennemi.

Cette coordination naturelle des actions ici ou là, auxquelles d'autres font écho, comme à Nantes pour Brissonneau et Lotz, traduit cette unité qui se construit à la base, dans la lutte et qui rassemble les travailleurs autour de quelques vérités de première importance :

— L'ennemi, c'est le patronat et son Etat ;
— Pour faire reculer l'ennemi, il faut frapper !

Et de fait, sous les coups, l'ennemi recule. Oh, bien peu ! Il n'a fait que recevoir, inviter les syndicats. Et s'il les invite, c'est sans doute aussi qu'il espère gagner du temps, apaiser le feu. L'ennemi a plus d'un tour dans son sac ! Mais on mesure son inquiétude. Les travailleurs pris à la sous-préfecture de Briey sont aussitôt relâchés. Les flics quittent Brissonneau qu'ils avaient investi... Chez les travailleurs, la confiance renait : pas seulement dans le Nord et en Lorraine, mais dans tout le pays, car c'est bien l'affaire de toute la classe ouvrière, de tous les travailleurs. Si l'on donne un coup d'arrêt dans la sidérurgie à l'offensive patronale, alors c'est toute l'offensive qui peut-être bloquée...

Voilà des conditions favorables pour développer encore le rapport de force en faveur des travailleurs : frapper plus fort, en étant plus nombreux, ensemble, le pouvoir capitaliste dans ses instruments, le patronat dans ses profits.

Il faut pour cela que la coordination devienne effective, organisée, que les syndicats jouent réellement ce qui doit être leur rôle, s'ils veulent être des armes pour la classe ouvrière dans son combat : donner à cette unité qui se construit sur le terrain toutes les possibilités de se développer, sans qu'elle trouve à quelque niveau que ce soit d'obstacle ou de frein.

La cible est claire, le terrain du combat ne l'est pas moins. Que les travailleurs n'en soient pas détournés !

Que le 16 soit une étape pour mener la bataille plus en avant !

G. CARPENTIER

Qui a dit ?

« *ON dit qu'il n'y a plus de sidérurgie française, allemande, belge et qu'il n'y a plus qu'une sidérurgie européenne. Pour ma part, je dis que la France a droit à une sidérurgie, car pour une nation, c'est un moyen pour l'indépendance... La CECA (1) est un instrument de notre dégradation, un des instruments de l'Europe allemande* ».

Ce sont des paroles de Michel Debré, de passage mercredi à Denain. Le journal local du PCF, *Liberté*, n'a pas fait état de ces positions. Peut-être aurait-il été gênant de citer des paroles de Debré qu'on trouve généralement dans *Liberté* comme dans l'*Humanité*, sous la plume des éditorialistes habituels de ces journaux ?

(1) Communauté européenne du charbon et de l'acier.

MEETING

DE SOUTIEN AUX PATRIOTES CORSES EMPRISONNES

DIMANCHE 11 FEVRIER A 19H
palais de la MUTUALITE
AVEC LA PARTICIPATION DE:
CANTA U POPULU CORSU, A . CIOSI E DUIE PATRIZIE, I MUVRINI, P.DIEGHI J.ANDREANI

SOUTIEN AUX EMPRISONNES CORSES

Qui sont-ils ?

NOUS publions des extraits d'une interview d'un militant du FLNC, Yves Stella, qui est aujourd'hui incarcéré à Fontainebleau et mis au secret. Il avait fait ces déclarations, *au nom de ses camarades*, à un grand journal parisien en septembre dernier. Il était alors, avec les autres patriotes, à la prison de Fleury-Mérogis. Nous retenons ici deux thèmes : l'un explique comment ils ont pris conscience du problème national corse et l'autre comment ils sont attachés à leur terre, à leurs coutumes.

Nous sommes des nationalistes corses. Notre lutte veut restaurer les droits de notre peuple, lui rendre le libre exercice de ses droits politiques, proclamer la fin de l'exploitation, lui permettre de choisir son développement et les moyens de le garantir.

Nous voulons répéter que le procès qui nous est imposé sera celui de deux siècles d'occupation française en Corse. Notre innocence ou notre culpabilité ne relèvent pas de la justice de l'oppresseur. Seul notre peuple peut nous juger.

Des ouvriers, des artisans, des employés, des étudiants, des fonctionnaires : voilà les détenus du FLNC.

Nous avons eu chacun notre histoire, notre itinéraire, avant d'arriver au moment où l'on s'engage. Longtemps, celui-là s'était proclamé français, haut et fort, sans comprendre que les continentaux continuaient de le regarder comme un indigène. Cet autre s'est mis à découvrir l'histoire de l'Ile qu'on lui avait cachée. Le troisième a écouté les discours autonomistes. Et puis, un jour le déclic s'est fait. Le premier a commencé à donner un nom à sa difficulté de dire « moi » : « *Après tout, c'est vrai que je ne suis pas comme les pinzuti — les Français. On ne vit pas pareil, on ne croit pas aux mêmes choses, on n'a pas la même langue* ».

Dans l'histoire, l'autre a retrouvé la permanence des luttes insulaires, la rébellion toujours recommencée contre l'envahisseur : « *La Corse n'est pas française* ».

Une langue qu'on voulait faire mourir, une économie d'assistance, une culture méprisée : avec les grands thèmes autonomistes, certains ont eu la vision brutale du colonialisme français. Mais nous avons tous compris après Aléria : le colonialisme ne se réforme pas.

En Corse, on ne vient jamais de la ville, même si on vit à Bastia ou Ajaccio. On est tous et toujours d'un village, tous et toujours accrochés à une terre. Quand nous y pensons à ce village, même d'ici, nous ne voyons pas seulement les hommes, mais aussi les paysages qu'ils ont faits, la communauté qu'ils forment. Tout se tient : les manières de vivre, de travailler, de parler. Pendant des siècles, « la terre du commun » était celle de tous. Nos bergers n'étaient pas riches mais ils ne s'inclinaient devant personne.

Nous ne sommes pas des passéistes. Nous ne disons pas que tous les Corses doivent, demain, redevenir des bergers. Mais il y a chez nous un sens de la liberté, de la famille, de l'honneur, c'est-à-dire de l'homme corse, qui ne doit pas mourir. Il ne s'agit pas de refuser la machine à laver et le réfrigérateur, il s'agit de ne pas se perdre pour eux.

Note : Écrivons aux emprisonnés : un mot, une lettre, un télégramme, c'est une forme de soutien.

Leurs adresses, déjà publiées dans le quotidien (cf 18 janvier), le sont de nouveau dans le dernier bimensuel où le dossier central est consacré à la Corse.

LUTTE

Lundi, le centre de transfusion sanguine de Marseille était en grève

Quand les flacons de sang aident à populariser une grève

DEPUIS plusieurs années, le centre de transfusion sanguine (CTS) de Marseille se débat dans des difficultés financières insurmontables. Aujourd'hui, le déficit financier est très important.

La direction du centre se trouve en position de ne plus pouvoir satisfaire les besoins élémentaires du personnel : les primes de fin d'année n'ont pas été payées et les salaires du mois de février et de mars ne le seront peut-être pas ; ce, après avoir pris des mesures pour augmenter la productivité (augmentation de cadences, non-remplacement de personnel absent).

Les travailleurs du CTS se sont donc mis en grève le lundi 5 février (seules les agences de sécurité et la réception des donneurs ont été assurées).

Depuis vendredi 2 février, le personnel du centre faisait partir les flacons du centre accompagnés d'un tract annonçant la grève du lundi 5.

Ce tract est signé par l'ensemble du personnel réuni en assemblée générale et les syndicats CGT, CFDT, FO et CGC du centre de transfusion de Marseille. Ainsi, tous les hôpitaux et cliniques de Marseille, mais aussi ceux de toute la région, étaient avertis de cette grève. C'est ainsi que le 5, de nombreux coups de téléphone et de nombreux télégrammes de soutien enthousiaste à la grève sont parvenus aux travailleurs du CTS de la part des travailleurs des hôpitaux.

Les coursiers de différents hôpitaux qui venaient chercher les flacons de sang en urgence portaient eux aussi le soutien avec de vifs encouragements des hôpitaux d'où ils venaient.

Quant à la presse régionale, le *Méridional* n'a parlé de la grève qu'en interviewant le directeur du CTS qui a fait une déclaration délirante et remplie de mensonges : le personnel est outré d'une telle attitude. Mais depuis, ce monsieur est introuvable : aurait-il peur de rendre compte de ses propos ? La *Marseillaise* a reproduit le tract unique distribué avec les flacons et à l'entrée de certains hôpitaux, et à la suite du tract, elle ajoute que le directeur se désolidarise entièrement de la grève. Aucun commentaire ni soutien ! Le personnel du CTS a su apprécier...

Jeudi 8 février, le directeur doit demander des crédits. Si, à partir de ce jour là, les salaires de février et de mars ne sont pas garantis, la grève reprendra pour sa satisfaction des revendications du personnel : garantie des salaires, garantie de l'emploi, augmentation des effectifs pour l'amélioration des conditions de travail et pour le maintien et la qualité du service rendu, application de la convention collective du 31 octobre 1951 avec maintien des avantages acquis. Non au démantèlement du CTS ! Pour sauvegarder les intérêts des usagers et des malades !

Correspondant Marseille

POLICE

Près de Rennes, les policiers ont contrôlé une cycliste

VENDREDI 2 février, une amie « fait la route » pour venir me voir à bicyclette. En pleine campagne, les flics l'arrêtent, lui demandent ses papiers. Elle ne les a pas. Pour faire du vélo, du sport, elle ne les a pas pris. Elle a donné son nom et son adresse, les flics ont téléphoné à Rennes pour savoir si ce n'était pas une suspecte (de quoi, on se le demande). Les flics lui posent cette question : « *Chez qui allez-vous ?* ». Elle proteste et ne veut pas le dire.

Jouant l'intimidation les « braves policiers » lui disent : « *Si vous ne le dites pas, on vous ramène au poste* ». Bien sûr, pour ne pas avoir d'ennuis, mon amie leur donne mon nom et mon adresse. Ceci est particulièrement révoltant. Mais en réfléchissant, on peut trouver une réponse à ce comportement proprement scandaleux : elle est jeune, c'est un vendredi en pleine journée, théoriquement elle n'a rien à faire dehors, elle devrait soit travailler soit étudier.

Alors il faut mater tous ces jeunes qui se « *prélassent* » comme ils le disent. Le vélo qu'elle avait « *était bien sûr un vélo volé* » et pour un vélo il n'y a pas d'assurance et de choses de ce genre, alors prouvez qu'il n'est pas volé, c'est bien difficile, même avec une plaque d'identité ; vous pouvez l'avoir rajouté après.

Très forts les flics quand il s'agit de contrôler les jeunes.

Le contrôle a duré quarante-cinq minutes en tout : vraiment forts les flics pour emmerder les jeunes, pour rattraper Mesrine, c'est autre chose, il y a du danger, ils pourraient y laisser quelques plumes, alors hein, ils hésitent les « braves ».

Le même jour, les CRS encadraient avec force la manifestation des pompiers bretons. Des « bousculades » ont eu lieu à Rennes et à Dinard comme on dit pudiquement dans *Ouest-France*.

Et ce soir-là, pas un flic pour faire la circulation. Il fallait une heure pour faire 2 kms dans le centre de Rennes. Remarquez quand ils sont là, ça n'avance pas forcément plus vite.

Mais on ne peut courir deux lièvres à la fois et tabasser des manifestants, chasser des jeunes ou des immigrés et régler la circulation.

Ces gens-là n'existent que pour réprimer, ils ne sont pas plus « démocratiques » que les CRS et les autres cerbères plus spécialisés qu'eux.

Un lecteur.

LUTTE

Lorient

Les employés de Saint-Joseph ont arraché un petit bout de paradis

A SAINT-JO à Lorient, les employés de service sont partis en grève pour faire respecter leurs droits. Du 16 janvier au 5 février, ils ont lutté pour que la direction négocie: leurs salaires étaient en baisse. Tout a été fait pour casser le mouvement y compris le brisage de grève par les « amis » de l'école. Malgré cela, ils ont gagné grâce à leur combativité, grâce au large mouvement de soutien qui s'est developpé autour d'eux.

Ils ont été obligés d'arriver à la grève pour qu'on les entende. Aucune de leurs revendications n'avait été prise en compte, malgré leurs demandes répétées d'être reçus par le directeur, le frère Tobie.

On les a réellement poussés à bout : non seulement leurs salaires n'augmentaient pas... mais ils diminuaient !

Au début de l'année, certains des avantages qu'ils avaient acquis ont été supprimés : cinq points d'indice payés auparavant ont disparu de leur fiche de paye. L'indice lui-même a été diminué, ce qui a entraîné une baisse de leur salaire de 1,30 %. La prime d'ancienneté a été réduite de 3 % à 2,5 % tous les deux ans. S'ajoutant à cela, l'augmentation de la cotisation salariale à la Sécurité sociale est venue encore rogner 1,25 %.

« *Au total, pour un salaire de 2 000 F, on perd 50 F par mois. Et l'écart s'est creusé avec une autre école voisine qui, en respectant les indices de la fonction publique, verse désormais 250 F de plus par mois, à qualification et à ancienneté égale !* »

Diminuer les salaires : drôle de cadeau de bonne année !

FACE AUX « AMIS DE L'ECOLE »...

Le mot d'ordre de grève lancé par la CFDT a été suivi par une large majorité des employés (32 sur 37), et durant vingt jours, le mouvement a été reconduit à l'unanimité en assemblée générale. Le directeur de l'école, pour que son établissement de 1 450 élèves puisse continuer à tourner, s'est mis pendant ce temps en quête de personnes à l'emploi du temps pas trop chargé qui suppléent à cette défaillance inopportune.

En bon français, ça s'appelle : briser la grève. Ont été ainsi mobilisés pour ces « services » d'un type un peu spécial, l'épouse de l'actuel président de l'amicale des anciens, certains professeurs de l'école qui, pour l'occasion, ont accepté quelques heures supplémentaires, et quelques autres « amis » telle cette femme de médecin qui se targuait dans certaines réunions d'être venue « *faire le ménage à Saint-Jo* ».

L'association des parents d'élèves de l'école libre (APEL) a de son côté demandé par voie de presse qu'on collabore avec la direction.

Contre-attaque syndicale : le 19 janvier, l'huissier requis par la CFDT au nom des grévistes, s'est présenté à l'école muni d'une ordonnance du président du tribunal de grande instance pour « *procéder à l'expulsion des locaux de service de toute personne qui assurerait des tâches normalement dévolues au personnel en grève — en se faisant assister au besoin de la force publique* ».

Les élèves de St-Jo n'ont pas eu droit cependant au plaisant spectacle d'un escadron de gendarmerie faisant place nette aux cuisines. Le tribunal de grande instance, répondant aux vœux du directeur, a jugé en effet que ce n'était pas nécessaire : une intervention n'est acceptable que « *lorsqu'il s'agit de libérer un établissement ou une usine d'une multitude qui l'occupe illégalement* ». La police n'intervient que pour briser les grèves : la « multitude » le sait déjà... mais on constate aussi que la justice utilise tous les moyens qui produisent le même effet.

FACE AUX GESTIONNAIRES A PRINCIPES

Au-delà du directeur, c'est avec le président de l'Association d'Armor que s'engage la négociation. L'école St-Joseph, comme toutes les écoles catholiques, est en effet gérée par une association, composée de personnalités de la région (on se doute bien qu'il ne s'y trouve pas une majorité d'ouvriers). Ces personnalités sont de véritables gestionnaires, et « *elles parlent d'abord argent* ».

L'école peut payer. Ils ne le contestent pas et, cependant, ce conseil d'administration s'y refuse : « *Ce n'est pas une question de finance, c'est une question de principe* ». Beaux principes en effet. Pour ne pas céder, ils se retranchent derrière « *la convention collective nationale* », qui entérine un décrochement de l'indice des personnels de services des écoles privées par rapport à celui de la fonction publique. C'est derrière cela que les gestionnaires se retranchent pour supprimer les avantages acquis. Pourtant, on peut constater que beaucoup d'écoles privées ont maintenu la parité. Les gestionnaires refusent de l'admettre.

GRACE A LA SOLIDARITE : VICTOIRE

La grève de St-Joseph a bénéficié d'un mouvement de soutien important. Le 1er février, le syndicat des écoles privées (SEP-CFDT) a déclenché une grève d'une journée à Lorient et dans tout le Morbihan, la solidarité s'est largement développée. Plus de trois millions d'anciens francs à l'heure actuelle ont été collectés.

Au-delà même du département, la région toute entière commençait à s'intéresser de près au conflit St-Jo. C'est ce qui a provoqué la négociation.

Lors d'une commission de conciliation réunie à Gouarec (Côtes-du-Nord) samedi dernier, la direction a cédé presque totalement : l'ancienneté est maintenue, les cinq points d'indice sont rétablis, la valeur du point doit rejoindre celui de la fonction publique.

Même si le paiement intégral des jours de grève n'a pas été obtenu, le mouvement s'achève par une victoire. Ajoutons, pour terminer, que les employés de St-Jo faisaient grève pour la première fois et que la moité d'entre eux a plus de cinquante ans.

Yannick DAGORN

Rectificatifs

Dans notre numéro daté du 7 février, nous avons consacré un article à la manifestation de Biarritz contre les mesures prises à l'égard des Basques par le gouvernement français. Dans cet article, il était mentionné : « *Appelaient à cette manifestation le PSU, le PS, la FEN, les radicaux de gauche, le PCML, la LCR.* »

Or, l'appel a été lancé à l'origine par les organisations MAT, IZAN, ESKER-BERRI, JASAR à laquelle se sont jointes le PSU, le PS, le FEN, les radicaux de gauche, le PCML, la LCR.

Nous nous excusons auprès de ces organisations.

Dans le même numéro figurait à la fin de l'appel du Comité de Parti Jeanne Labourbe du PCML un mot d'ordre déclarant à propos de la journée du 16 février dans la sidérurgie qu'elle serait un temps fort pour *lancer* et non financer comme il a été écrit par erreur, la solidarité.

ECHOS *des entreprises et quartiers*

Exposition des AFC à Saint-Etienne

Des gens intéressés

LES 20 et 21 janvier se tenait à la Bourse du travail de St-Etienne une exposition de l'Association des amitiés franco-chinoises. Attirés par une bonne propagande et par la musique chinoise qui a retenti à l'extérieur de la Bourse pendant toute la durée de l'exposition, de très nombreux curieux ou amis de la Chine ont pu admirer une exposition de papiers découpés et de timbres, ils ont pu voir aussi une exposition de peintures paysannes.

Dans un coin (trop petit) de 150 à 200 personnes ont pu voir un montage-diapos d'un voyage de 1978. Il y avait bien sûr toute la presse, des objets artisanaux, etc.

Les organisateurs ont été complètement débordés. Ils ont évalué à environ 1 000 personnes l'affluence de ces deux jours. Oui, des gens intéressés, une vente importante de presse et d'objets (4 500 F), tout ceci montre que les amis de la Chine sont potentiellement nombreux. Déjà le comité, ragaillardi par son succès, pense au 30e anniversaire.

Vive l'amitié entre nos deux peuples !

Correspondant St-Etienne

Caravelair à Tournon (Ardèche)

Un comportement qu'on aimerait ne pas voir

AU débrayage de lundi 5 février, quelle ne fut pas la surprise des ouvriers de Caravelair de voir le chef du personnel venir au mégaphone expliquer que si les débrayages continuaient l'usine serait fermée mercredi matin.

La direction prend vraiment les ouvriers pour de «petits cerveaux», pour leur faire croire que quelques heures de débrayage pourraient suffire à mettre l'usine en difficulté. Cet annonce faite pour menacer les ouvriers cherche aussi à monter contre les grévistes les quelques non-grévistes.

Mais on connait la tactique de la direction qui, depuis que l'usine est ouverte, ne cesse de faire courir les bruits de licenciements, de fermeture et de difficultés économiques. Pourtant, à la dernière réunion du comité d'entreprise, la direction avouait que tout allait de mieux en mieux.

Ce qui est une façon détournée de dire qu'elle s'en fout plein les poches.

D'un autre côté après s'être réunis et sans même voir la CFDT, les quatre gars de la CGT annonçaient par affiche leur position : non à l'aventure, attendons mars pour agir. Ce n'est pas la première fois qu'à l'usine les délégués CGT ont une telle attitude qui sème la peur et la division.

Les quatre délégués travaillent alors que les ouvriers ont décidé l'action. Comment faire confiance à ce délégué, membre du PCF, qui prend des bons de délégation pour rapporter des croissants à ses chefs.

Seule l'action telle qu'elle a commencé doit faire céder la direction qui, bien sûr, ne veut rien lâcher. Notre force, c'est l'unité des travailleurs pour notre lutte.

Correspondant.

Meeting des AAFC à St-Etienne.

Saint-Denis

Samedi 10, une journée «portes ouvertes» au foyer Romain Rolland

LE comité de résidents du foyer Sonacotra, Romain Rolland de Saint-Denis, organise une journée portes-ouvertes le 10 février de 13 heures à 24 heures. Cette journée est organisée pour fêter le quatrième anniversaire de la grève dans le foyer.

POURQUOI CETTE GREVE ?

– Pour diminuer le loyer trop cher. Les résidents paient en effet 270 francs pour une « chambre » de 6m2.
– Contre le règlement intérieur interdisant toute liberté dans le foyer.
– Pour obtenir le statut de locataire.
– Pour le renvoi immédiat du gérant raciste du foyer, ancien parachutiste et du veilleur de nuit et leur remplacement par un concierge.
– La reconnaissance des comités de résidents et du comité de coordination.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE PORTES-OUVERTES

– Films sur la lutte,
– Montage-diapos,
– Troupes artistiques,
– Débat à 21 heures sur les conditions de logement, les conditions de vie, la lutte.

Pour y aller :
– Bus 150 de la porte de la Villette à la station Floréal,
– Bus 250 de la porte de la Chapelle à la station Floréal,
– Bus 153 B de la porte de Paris à la station La Courtille.

Foyer SONACOTRA d'Etampes : un exemple de mobilisation

LES grandes manœuvres de la Sonacotra continuent. Une première fois, dix résidents du foyer Sonacotra d'Etampes sont convoqués au tribunal. Les résidents s'y rendent à plus de cent, avec le soutien de toutes les forces politiques et syndicales de la ville, PS, PC, PSU, CGT, CFDT, Union générale des travailleurs sénégalais ; au tribunal, renvoi sous quinze jours.

Entre temps, la Sonacotra envoie des lettre de rupture de contrat d'hébergement à d'autres résidents. En clair, ce sont des demandes d'expulsion. La manœuvre est simple : intimider les résidents, tenter d'éviter une nouvelle mobilisation. C'est peine perdue. C'est à environ deux cents que le jour du renvoi, une nouvelle fois en manifestation, que les résidents se sont trouvés au tribunal d'Etampes. La détermination est grande dans le foyer car deux fois en quinze jours, les résidents ont pris leur journée de travail pour aller manifester leur soutien à leurs camarades convoqués au tribunal.

Et quand on sait que les patrons du coin voient cette combativité des immigrés d'un mauvais œil (certains, après la première manifestation, ont été appelés par leur employeur avec une petite leçon de morale, dans le style *« votre grève est extérieure à l'entreprise, nous ne pouvez vous absenter comme ça »*), on comprend mieux pourquoi le soutien de tous les travailleurs français et des organisations est nécessaire. Il faut dire qu'à Etampes, l'unité de tous s'est faite, toutes les organisation ont appelé à la manifestation et ont même affirmé sur un tract qu'elles s'opposeraient à toute expulsion et répression comme cela a pu se passer ailleurs.

Les unions locales CGT et CFDT ont appelé dans leurs boites respectives à populariser la lutte. Il faut bien voir que l'unité politique et syndicale pour la lutte aide les résidents, ils se sentent moins isolés.

Dans la manifestation, la présence par exemple de travailleurs licenciés de Laloiaux, petite entreprise d'Etampes qui a fermé avant Noël, a été appréciée.

Pendant l'audience du tribunal, petit incident : Madame le juge interrompt la plaidoierie de l'avocat de la Sonacotra et s'adresse à un résident français, lui aussi gréviste : *« Quelle est la signification de vos gestes, Monsieur ?*

— Je ne suis pas d'accord avec l'avocat de la Sonacotra, les prestations ne sont pas remplies, les matelas ne sont pas changés, il y a même eu des coupures de prestation chaleur ».

Réponse de l'avocat :
« Je ne suis pas exactement au courant de la situation à Etampes ».

Parmi les présents au tribunal, bien sûr on s'en doute, le sourire est sur les lèvres. A suivi une brillante plaidoirie de l'avocat des résidents de foyers en grève. La décision définitive sera rendue le 8 mars. Quoi qu'il en soit, même si le danger n'est pas écarté pour les résidents, l'unité Français-immigrés se développe, la popularisation de la grève aussi.

Correspondant

Grève à la SFDT à La Roche-sur-Yon

DEUX licenciements ayant été écidés à la SFDT (Société française de développement thermique, spécialisée dans la fabrication de convecteurs électriques et de chauffe-eau), les syndicats CGT et CFDT de l'entreprise ont consulté le personnel des ateliers de fabrication et les agents d'entretien mercredi 31 janvier.

Les travailleurs ont décidé de cesser le travail immédiatement pour protester contre les licenciements abusifs. L'équipe du jeudi matin les rejoignit. La grève est suivie par 90 % des 300 OS. L'usine est occupée. L'un des ouvriers licenciés est atteint d'une affection grave et chronique et s'est vu reproché ses absences prolongées.

Deux revendications s'ajoutent à cette protestation : retour à l'ancienne indexation des salaires et revalorisation de la prime d'assiduité.

Deux rencontres avec la direction ont eu lieu à l'inspection du travail sans résultat. Lundi 5 février, l'huissier est passé. Des véhicules placés devant l'entrée bloquent la circulation. L'usine de Lyon est également en grève depuis.

Lutte à suivre...

BLOC-NOTES

PLAISIR (Yvelines)
« Approches de la Chine »

Cette soirée est organisée par le Comité des Amitiés franco-chinoises de Plaisir. Au programme : diapositives sur la Chine, débat, table de vente, etc. Elle aura lieu le vendredi 9 février à 20 h 30, salle des 500 m2. Allée Saint-Just à Plaisir.

BAYONNE
Agresseurs vietnamiens, hors du Kampuchea (Cambodge).

Cette soirée aura lieu le 9 février à Biarritz, elle sera animée par Alain Castan, membre de la délégation du Parti communiste marxiste-léniniste qui a visité le Kampuchea démocratique en septembre 1978.

Cette soirée aura lieu salle de cinéma Pax-la-Negresse - Biarritz à 20 h 30.

PROCES CONTRE LES RESIDENTS DE TROIS FOYERS A AULNAY-SOUS-BOIS

LE 8 février à 14 heures, les résidents des foyers d'Aulnay-sous-bois, Sevran, Tremblay-les-Gonesse sont convoqués au tribunal d'Aulnay-sous-bois. Le comité des résidents de ces foyers appellent les démocrates et ceux qui les soutiennent à se joindre aux résidents à 13 heures au foyer d'Aulnay-sous-bois, 58 rue de Mitry.

ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS A

Prolétariat

Revue théorique et politique du Comité central du PCML

En préparation
Un numéro spécial Europe
Un numéro sur la crise

Abonnement 1 an (4 numéros) : 52 F
de soutien : 80 F
Prolétariat BP 320-13 213 Marseille-Cédex 1
CCP : 2130 89 H Marseille
tel : 16-91-90-97-07

Abonnez-vous à l'Humanité rouge Quotidien

	Pli ouvert	Abt de soutien	Pli fermé
1 an	350 F	500 F	700 F
6 mois	180 F	250 F	360 F
3 mois	90 F	150 F	180 F
1 mois	30 F (22 Noi	50 F	60 F

Cocher la ou les cases correspondant à la formule choisie.
Nom . . . . . .
Prénom . . . . . .
Rue . . . . . .
Commune . . . . . .
Code postal . . . . . .

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM. . . . . .
PRÉNOM. . . . . .
Lieu de travail. . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . .

(A retourner à la boite postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cédex 18
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépot légal 1er trimestre 1979

Ni fermetures de classes, ni suppressions de postes

A Montpellier, on dit non aux soustractions !

Les textes officiels pour la rentrée 1979 sont parus : les grilles d'effectifs (appelées grilles Guichard) pour l'ouverture ou la fermeture des classes sont fermement réaffirmées :

- Effectif minimum : effectif au-dessous duquel une classe doit être fermée ;
- Effectif maximum : effectif au-dessus duquel une classe peut être ouverte.

C'est-à-dire que quand on est au-dessus on n'est pas sûr d'être ouvert mais quand on est au-dessous, on est sûr d'être fermé !

Voici un exemple :

Dans une école à cinq classes, on peut fermer une classe si le nombre d'élèves n'arrive pas à 115. Mais dans une école à quatre classes, pour en ouvrir une il faut au moins 165 élèves ! Comme on le voit, les chiffres ne sont pas les mêmes pour une ouverture ou une fermeture.

Et ce n'est pas tout ! Les effectifs d'un même groupe scolaire devront être considérés *« dans leur ensemble »* et même avec *« ceux d'écoles très voisines »*, qu'est-ce à dire ? C'est la fameuse globalisation. Prenons un exemple :

Deux écoles de cinq classes chacune, séparément elles gardent leur cinq classes (cela fait 116 élèves pour chacune, 232 pour les deux). Mais si on les regroupe, on considère qu'il s'agit d'une seule et même école avec dix classes et un effectif de 232 élèves, or, pour que 10 classes fonctionnent il faut 266 élèves, donc on va supprimer une classe.

Le raisonnement de Monsieur le ministre : pour retrancher il suffit d'ajouter !

Et ce n'est pas tout ! La circulaire rappelle que *« la priorité doit être donnée à la scolarisation des enfants de 5 et 4 ans »* ; *« Le développement de la scolarisation des enfants de 2 et 3 ans demeure un objectif qui doit être poursuivi en fonction des moyens disponibles »*. Ainsi, pour de nombreuses écoles maternelles — ex-celle de la Paillade, banlieue populaire de Montpellier — des enfants ne seront pas inscrits et beaucoup de ceux inscrits cette année seront obligés d'aller continuer ailleurs !!

UNE VOLONTE COMMUNE D'AGIR

Très vite, enseignants, parents d'élèves, élèves et professeurs de l'Ecole normale se sont retrouvés côte à côte pour manifester ; d'abord le mercredi 24 janvier, puis le mardi 30 janvier ; le mardi, il y avait un millier de personnes soit deux fois plus que la première fois, c'est dire qu'il y a une volonté farouche de part et d'autre de ne pas encaisser ces nouveaux mauvais coups.

Un autre exemple de cette aspiration à l'unité : lors de la deuxième manifestation, l'inspecteur d'académie accepte de recevoir une délégation de parents mais pas d'enseignants. La réponse est immédiate : le rectorat est bloqué par les manifestants, personne ne peut ni entrer, ni sortir. Vers midi, l'inspecteur accepte de recevoir parents et enseignants...

A l'assemblée générale qui réunissait parents et enseignants de toutes les écoles de la Paillade, concernées ou pas par les suppressions, d'autres écoles des autres quartiers de Montpellier encore étaient venues se joindre. Certains même étaient venus de loin (Gigean, Jacou, Sète) et d'autres encore avaient manifesté leur solidarité par des messages de soutien.

Il était clair pour tous qu'il fallait s'unir pour lutter et donc combattre l'isolement des écoles.

A cette assemblée générale comme à toutes les autres formes d'action (manifestations, occupation des écoles par les parents), on a vu des immigrés, hommes et femmes, participer. Certains n'ont pas hésité à prendre sur leurs heures de travail pour aller occuper l'école et manifester devant le rectorat. Ajoutons que dans ce quartier la Paillade, actuellement le plus actif, les enfants d'immigrés arabes, espagnols, sont très nombreux et même majoritaires et à l'expérience, les enseignants savent bien que ces enfants ont plus de difficultés que les autres s'ils ne sont pas scolarisés assez tôt, à cause du problème de la langue.

UN OBJECTIF CLAIR

Actuellement, les enseignants et les parents de la Paillade ont la volonté farouche de gagner mais il faut que soit clairement affirmé l'objectif de cette lutte :

Non à toutes fermetures de classes ; il ne s'agit pas de demander et de se battre uniquement contre quatre suppressions de classe sur tel quartier, c'est 52 classes dans tout le département de l'Hérault qui sont menacées ; c'est en luttant pour le maintien de toutes ces classe, que notre école soit concernée ou non directement, que l'on fera céder l'inspection académique et donc l'Éducation nationale. La solidarité de tous est nécessaire pour vaincre.

Et nous savons tous que pour atteindre cet objectif, le moyen le plus sûr, c'est la grève générale de tous les enseignants soutenus activement par les parents d'élèves. Les grèves dispersées et limitées à 24 heures ne permettraient pas de remporter la victoire. Non seulement elles ne le permettraient pas mais elles décourageraient.

C'est par la grève de tous les enseignants, avec le soutien des parents, que l'on pourra gagner contre toutes les fermetures et contre toutes les suppressions.

Montpellier. Les parents d'élèves occupent l'école maternelle de la Paillade. (Photo HR).

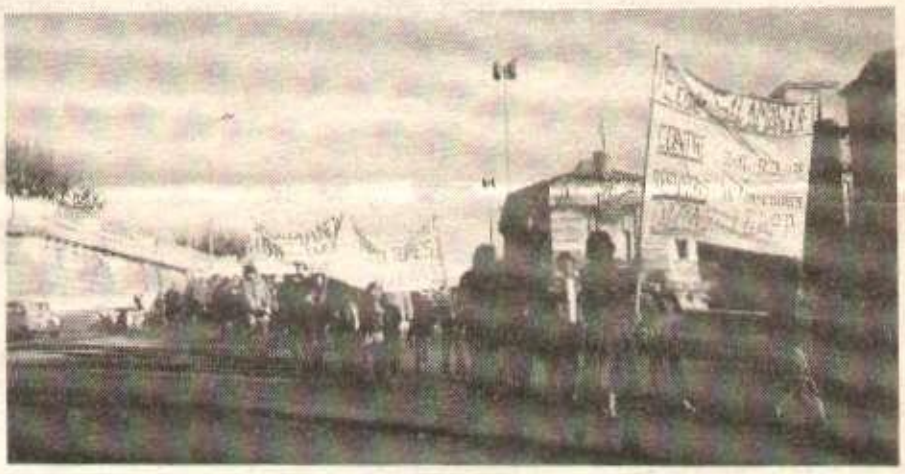

Montpellier. Manifestation des parents et des enseignants (Photo Yves Le Thinh).

Voici deux petits tableaux de ce que l'Education nationale fait sur la région :

Départements	Fermetures classes 79	Total classes aujourd'hui	Evolution effectif scolaire
Hérault	52	1 886	- 0,39 %
Gard	52	1 615	- 2,20 %
Lozère	38	372	- 0,83 %
Aude	31	967	- 1,67 %

Dans la région Languedoc-Roussillon, 173 classes fermées ! Quant à la baisse démographique invoquée par le gouvernement, comme on le voit, elle est sans commune mesure avec les suppressions projetées.

ÉCOLES NORMALES				
Villes	Effectifs normaliens 77-78	Effectifs normaliens 78-79	Postes à la rentrée 1978	Postes supprimés rentré 1979
Montpellier	137	150	44	27
Nîmes	143	108	31	14
Mende	31	15	9	3
Carcassonne	32	14	13	3
Plus suppression de 15 postes d'agents techniques à Montpellier				

Conclusion : condamnation à mort des écoles de Mende et de Carcassonne ; quant aux écoles de Montpellier et de Nîmes cela signifiera que beaucoup de matières ne pourront plus y être enseignées.

Actuellement, les élèves de l'école normale sont en grève pour protester contre ces mesures et se joignent aux enseignants et parents d'élèves en vue d'actions communes.

Interview d'une famille de travailleurs immigrés

Monsieur et madame G. sont Algériens. Ils ont quatre enfants de 1 à 7 ans. L'aîné va à l'école primaire (CP), les deux suivants à l'école maternelle. Quant au bébé, Madame G s'en occupe (elle ne travaille pas). Ils habitent dans le quartier de la Paillade, dans une cité où vivent majoritairement des travailleurs immigrés. Les enfants vont dans une école qui n'est pas menacée directement par une fermeture de classe.

HR : Vous êtes allés à la manifestation mardi dernier (30 janvier) ?

M. G : Oui, j'ai pris une demi-journée pour aller à la manifestation et je suis allé aux trois réunions qu'il y a eu sur le quartier. Tout le monde est intéressé par l'école, il n'y a pas de raison qu'on y aille pas.

Mme G : Certains n'y vont pas ; la raison c'est qu'ici, il y a des gens qui ne comprennent pas l'arabe — les Berbères par exemple — alors ils ne peuvent pas lire les tracts.

M. G : oui, mais moi, s'il y a un papier que je ne comprends pas, je demande à un ami de me le lire, ça intéresse tout le monde, l'école...

HR : Si l'année prochaine, deux de vos enfants n'allaient pas à l'école, cela vous poserait-il des problèmes ?

Mme G : Tenez, aujourd'hui (samedi), mon mari a travaillé, il a récupéré la matinée de mardi. Alors, comme à l'assemblée générale de mardi soir, il avait été décidé de garder les enfants à la maison (« l'abstention scolaire »), vendredi et samedi, pour faire mes courses, j'ai dû emmener les enfants chez ma sœur. Mais, sans elle, comment j'aurais fait ? Et si les enfants n'allaient pas à l'école, comment je les ferais garder ?

Quand il y a l'école, j'accompagne ma fille de quatre ans en classe, je prends le bébé avec moi : je suis tranquille pour faire mes courses.

M. G : Et puis, s'ils vont à l'école à deux ans, ils peuvent bien s'habituer. A quatre ans, c'est plus difficile. A deux ans, ils apprennent à être propres, ils commencent à dessiner, on leur demande de parler français. C'est bien...

HR : Les enfants parlent les deux langues, le français et l'arabe ?

Mme G : Oui' le samedi et le dimanche, à l'école, il y a un maître arabe qui leur apprend à lire et à écrire.

M. G : Les enfants n'y vont pas, car j'ai peur qu'ils soient trop jeunes encore, qu'ils mélangent le français et l'arabe.

Mme G : Mais plus tard, après 7 ans, ils iront.

HR : Ils ont des difficultés à l'école ?

Mme G. : Non, pas du tout. Ils sont contents d'aller à l'école, ils ont hâte d'y aller.

HR : Que pensez-vous des décisions prises à l'assemblée générale de mardi dernier (30 janvier ?)

M. G : Eh bien , on va continuer l'occupation jusqu'à ce que l'inspection académique cède et j'irai aux réunions, à la manifestation qui a été décidée car c'est l'intérêt de tous, j'insiste...

A la première assemblée générale, on avait pris la décision de se battre contre les quatre fermetures et après d'autres écoles se sont jointes à nous, alors maintenant il faut lutter contre toutes les fermetures, les cinquante-deux du département, parce que si on commence à fermer l'école c'est grave...

Cinquante-deux classes fermées, ça veut dire cinquante-deux enseignants au chômage ou du moins qui ont des problèmes et puis les étudiants (les élèves de l'école normale) d'ailleurs beaucoup ont manifesté avec nous, mardi, comment vont-ils avoir du travail à la prochaine rentrée ? Ils vont rester à la maison ? et les enfants aussi ?

HR : Il y a beaucoup de gens dans la cité qui participent à l'action ?

M. G : Oui, il y en a quelques uns. Enfin, on n'est parti qu'une dizaine, pourtant beaucoup ici, ne travaillent pas. A la première réunion où on a décidé de faire une manifestation, on était une centaine, il y a eu un vote et avant qu'on passe au vote quelqu'un a donné des explications en arabe, alors, tout le monde était d'accord..

HR : Pourquoi n'y a-t-il pas eu une participation plus grande à cette manifestation à votre avis ?

M. G : Parce qu'ils s'en foutent. C'est-à-dire qu'ils comprennent mal ; ici beaucoup de parents ne sont pas allés à l'école, alors ils ne saisissent pas bien, ils ne voient pas l'importance de savoir lire, écrire, d'être instruits.

HR : Dans la lutte que vous menez maintenant, quels sont vos rapports avec les enseignants ?

M. G : Les enseignants sont en grève ;

M. G : Les enseignants sont en grève ; nous on ne peut pas aller dans les écoles pour leur dire : voilà ce qu'on veut. Les enseignants doivent se grouper aussi et nous on sera là. Ils doivent discuter ensemble et nous avec eux. Les parents seront comme une force pour les soutenir.

Correspondant MONTPELLIER
D'après une discussion avec une famille de travailleurs immigrés.